Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260206-D052026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU VENDREDI 6 FEVRIER 2026 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 30 janvier 2026

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, C. CORRE, I. CORRE, COURTIN, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX, URVOY

Absent excusé : Monsieur Jean-Pierre MONNIER

Pouvoir avait été donné par : Monsieur MONNIER à Monsieur LE GOFF

Secrétaire de Séance : M. Pascal BONNEAU

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 05/2026
TRAVAUX 2026 DE REFECTION DES TERRAINS DE FOOTBALL

Monsieur PERU fait savoir qu'un devis pour l'entretien annuel des terrains de football a été demandé à l'entreprise ARVERT qui, depuis plusieurs années, y réalise les travaux de réfection.

Le montant du devis est de 5 534.50 € HT soit 6 641.40 € TTC pour le sablage, le regarnissage et le décompactage à réaliser sur les 3 terrains.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer le devis de l'entreprise ARVERT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à signer le devis de l'entreprise ARVERT d'un montant de 6 641.40 € TTC pour la réfection des terrains de football.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

Le Secrétaire de Séance,

Pascal BONNEAU.

✆ 02 96 40 21 21 - Mairie de Grâces - 4 place André Bardoux - 22200 Grâces - accueil@mairiegraces.fr